

Echantillon n°	370-2022-00276115	Date	24/10/2022	Page 1/2
Rapport d'analyse n°	AR-22-AA-257827-01 / 370-2022-00276115			



OMNIPHARM

A l'attention de **Madame Annie GILLET**
 Z.I DES FONTANETTES
 145 RUE PHILIBERT ROUTIN
 73000 CHAMBERY
 FRANCE

Copie à : Madame GRANET (quality.assurance@omnipharm.fr),
 Monsieur LAZARET (controle.qualite@omnipharm.fr)

Email quality@omnipharm.fr

Notre référence :	370-2022-00276115 / AR-22-AA-257827-01	Type :	EX
Date de réception :	28/09/2022 11:00:00		
Date de mise en analyse :	04/10/2022		
Prélèvement/Transport :	DPD		

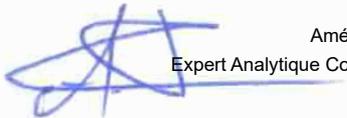
Données fournies par le client

Référence client :	1003230		
Description de l'échantillon :	Chardon Marie Semences ES 80% Silymarine UV		
Conditionnement :	NonCommercial : 52g		
Votre référence commande :	CFC1714 / (EOL) 006-10518-1615769	Votre date de commande :	26/09/2022
Analyses demandées :	ABP : Silymarine		
N° de lot	O-1003230-220428		

Résultats

FS279	FS	Silymarine (chardon-Marie)	Méthode : USP 38:6153-6157 (modified)	
		Dehydrosilybin		4.41 mg/g
		Isosilybinine A		39.3 mg/g
		Isosilybinine B		13.0 mg/g
		Silybinine B		270 mg/g
		Silychristine		111 mg/g
		Silydianine		12.1 mg/g
		Sum of the content of silybinin A		450 mg/g

SIGNATURE



Amélie Duchez
 Expert Analytique Contaminants 02 51 83 42 99

Rapport validé électroniquement par Amélie Duchez

Echantillon n°	370-2022-00276115	Date	24/10/2022	Page 2/2
Rapport d'analyse n°	AR-22-AA-257827-01 / 370-2022-00276115			

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels une spécification ou un référentiel est annoncé.

Pour déclarer ou non la conformité à la réglementation en vigueur ou aux spécifications définies dans les cahiers des charges concernant les analyses physico-chimiques, l'incertitude associée au résultat sera ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation en vigueur afin de privilégier le risque Client. Elle ne sera pas prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres FS ont été réalisés par le laboratoire Eurofins Food Chemistry Testing US Madison.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.